



Fédération internationale des ACAT – Action des chrétiens pour l’abolition de la torture  
International Federation of ACATs – Action by Christians for the Abolition of Torture

## **Organisation d’un panel sur l’abolition de la peine de mort lors de la 64<sup>ème</sup> session de la Commission africaine des droits de l’Homme et des peuples**

**Sharm El Sheikh, le 25 avril 2019 – la Commission africaine des droits de l’Homme et des peuples (CADHP) a organisé un panel sur la peine de mort en partenariat avec la FIACAT, la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP) et la FIDH.**

Depuis quelques années le combat abolitionniste en Afrique s’inscrit dans la tendance mondiale à l’abolition de la peine capitale. Récemment, le Burkina Faso et la Guinée ont aboli la peine de mort tandis que la Gambie a initié un processus vers l’abolition en ratifiant le Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort. À ce jour, sur les 55 États membres de l’Union africaine, 21 ont aboli la peine de mort en droit et 18 ont décrété un moratoire de fait sur les exécutions.

Cependant, 16 États continuent de condamner et d’exécuter des personnes. En 2018, 5 de ces pays rétentionnistes ont procédé à des exécutions, dont le Botswana, l’Égypte, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud. Tandis que 22 États ont continué à prononcer la peine capitale. Par exemple, en 2018, l’Égypte a condamné plus de 717 personnes et procédé à au moins 43 exécutions.

Dans ce contexte, la CADHP a organisé, en partenariat avec la FIACAT, la WCADP et la FIDH, un panel sur l’abolition de la peine de mort en marge de sa 64<sup>ème</sup> session se tenant à Sharm El Sheikh, en Égypte, du 24 avril au 14 mai 2019. L’objectif du panel était de d’identifier les différentes stratégies abolitionnistes afin de déterminer des leviers d’actions pertinents dans les pays encore rétentionnistes.

A cette occasion, l’Honorable Commissaire Kayitesi, Présidente du Groupe de travail sur la peine de mort ; M. Angaman, Président de la FIACAT ; Cheikh Barham, Président du Comité de dialogue intra et inter-religieux du Niger ; M. Tsunga, Vice-Président de la FIDH ainsi que Mme Jeng, Représentante du ministère de la Justice de la Gambie ont présenté les arguments en faveur de l’abolition ainsi que les différentes stratégies abolitionnistes. L’événement a notamment permis des échanges fructueux sur la question du rôle clé de la religion dans le chemin vers l’abolition de la peine de mort.

### **Rappelant la tendance africaine abolitionniste, la FIACAT encourage :**

- la CADHP et les États membres de l’Union africaine à relancer l’adoption du projet de Protocole africain sur l’abolition de la peine de mort ;
- les États observant déjà un moratoire sur les exécutions de poursuivre dans cette dynamique en appliquant un moratoire sur les condamnations à mort et en abolissant la peine capitale en droit.

### **Contact presse :**

**FIACAT** : Xavière Prugnard, Représentante auprès de l’Union africaine – [x.prugnard@fiacat.org](mailto:x.prugnard@fiacat.org)